

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	93 (2003)
Artikel:	Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XIe au VIIIe s. av. J.-C.
Autor:	Moinat, Patrick / David-Elbiali, Mireille / Berti-Rossi, Sylvie
Kapitel:	11: Synthèse
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-836051

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

11. Synthèse

Nous aimerais proposer deux textes très libres et très différents de ceux qui précèdent pour faire la synthèse de l'étude des sépultures lausannoises. Le premier reprend les principaux aspects des pratiques funéraires et tente de faire état des modifications intervenant entre le XI^e et le VIII^e s. av. J.-C. ou entre le HaB1 et le HaB3, intervalle chronologique dans lequel se situent la majorité des sépultures lausannoises.

Le second texte évoque une cérémonie funéraire et s'appuie sur une structure particulière, la St38. Les gestes ou les descriptions qu'il contient ont pu être observés à Lausanne ou dans les sépultures correspondant à notre zone de comparaison, mais leur mise en valeur et leur justification se veut non scientifiques, tournée vers l'imaginaire.

Enfin un tableau (fig. 162) donne les informations de base par période chronologique et renvoie aux différents chapitres de l'étude.

Trois dessins réalisés par Max Klausener illustrent ces textes et rendent compte d'une cérémonie funéraire et de la construction du tertre sur la St38 de Vidy-Musée romain et du fossé interrompu de la St111 (fig. 163-165).

Autre image des pratiques funéraires à la fin de l'âge du Bronze

Décès et préparation du corps.

Comment parler ou décrire des gestes qui n'ont laissé aucun vestige matériel susceptible de nous renseigner sur ce qu'était une cérémonie funéraire? Des observations ethnographiques, des expérimentations bien conduites, peuvent nous fournir une idée de ce qu'elle devait être. Ainsi pour les incinérations de la fin du Bronze final, on ne connaît pratiquement rien des étapes qui précédaient le dépôt du corps sur le bûcher, de la préparation du cadavre, de l'endroit où il était déposé avant l'incinération, de ses habits ou du linceul dans lequel il était enveloppé. Comment se présentait le bûcher: un simple feu sur une aire crématoire ou une maison en bois qu'on brûlait? Nous sommes réduits à des hypothèses plus ou moins plausibles.

Bûcher et ramassage des restes de la crémation

Bûcher

C'est avec les restes du bûcher funéraire que commence le travail de l'archéologue et que vont apparaître les premières évidences. Ainsi, les résidus de la crémation nous livrent des

esquilles osseuses qui sont souvent très bien brûlées et qui ont pu atteindre des températures de l'ordre de 800 degrés, pendant un temps assez long pour détruire toute trace de matière organique dans l'os; celui-ci est blanc craquelé, léger et son tinterment est tout à fait particulier. On sait cependant que dans d'autres cas, les corps n'ont pas été bien incinérés: pénurie de bois ou mauvaise gestion du bûcher? Toujours est-il que les fragments osseux peuvent être noirs ou même pratiquement pas brûlés. Des exemples actuels montrent en tous les cas que la pénurie ou simplement un prix élevé du bois nécessitent parfois de réduire le combustible au minimum et de conduire habilement le bûcher, de telle sorte que le corps soit bien incinéré¹. On sait par les cendres que le corps ne reposait pas seul sur le bûcher funéraire, de rares cas montrent que des quartiers de viande et certains récipients étaient probablement déposés avec le corps sur le bûcher. La distinction n'est pas facile, car des céramiques subissant une nouvelle cuisson à une température supérieure à la première seront très probablement détruites, alors que celles qui n'ont pas atteint ces températures passeront pour ne pas avoir été sur le bûcher². Il reste heureusement des états intermédiaires, partiellement brûlés ou avec des «flammés» qui semblent ne pas laisser de doute quant à leur présence dans ou à proximité immédiate du foyer.

Si on ne peut pas restituer le costume ou le linceul, on peut tout de même montrer qu'un défunt était incinéré avec une partie ou l'ensemble des objets usuels qu'il portait, parure ou accessoires vestimentaires. Ainsi, des perles, des épingle et des annelets montrent que ce n'est pas un corps nu, mais bien un sujet paré de tout ou partie de son costume qui est déposé sur le bûcher.

Ramassage des os

Lorsque le bois est consumé et que la température a suffisamment baissé pour permettre le prélèvement des restes, le ramassage des ossements et des objets en bronze peut commencer. La présence de résidus de terre, sous forme de nodules d'argiles cuites, montre que le foyer est assez soigneusement nettoyé; on constate que certains récipients, même incomplets, sont collectés, de même que des objets de bronze.

Malgré cette précision dans la collecte, il reste des zones d'ombre, car le dépôt final est loin de contenir l'ensemble des os incinérés. Les ossements brûlés peuvent avoir trois ou quatre destinations différentes. La première consiste à jeter une petite poignée d'os dans la fosse ou dans le dépôt final, alors que le reste des esquilles n'est pas ramassé ou conservé ailleurs. On peut aussi séparer les plus gros fragments osseux des résidus de

	HaB1	HaB2	HaB3
Historique	<ul style="list-style-type: none"> - Trois étapes dans la recherche et dans l'étude des sépultures en Suisse (p. 11). - Bilan des fouilles dans le bassin lémanique (p. 16). - Historique de la tripartition de Hallstatt B (p. 18). 		
Techniques de fouille	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de fouille et élaboration des documents dans le cas des incinérations lausannoises (p. 27). - Analyse de détail de la structure 38 (p. 28). 		
Stratigraphie et topographie	<ul style="list-style-type: none"> - Séquence typique d'un site de plein air, sédimentation faible ou inexistante (p. 40). - Principales stratigraphies, description générale et renvoi aux dessins des coupes (p. 37). - Localisation de toutes les sépultures sur une unité topographique précise : la terrasse de 10m (p. 41). - Tombes en position dominante par rapport aux habitats potentiels (p. 41). 		
Chronologie	<ul style="list-style-type: none"> - Approche typochronologique (p. 43 et p. 157). - Datations isotopiques, détail de la séquence HaB3/HaC (p. 44). 		
Os humains	<ul style="list-style-type: none"> - Faible ou très faible masse d'os (inférieure ou égale à 100 g), rares exceptions (p. 248). - Lorsque la quantité d'os est moyenne à forte, les esquilles sont en lots ou groupées (p. 248). - Séparation des cendres et des esquilles (p. 248). 		
Céramique	<ul style="list-style-type: none"> - Observations technologiques (p. 126). - Classification taxonomique (p. 129). - Eléments de préhension et décors (p. 148). - Décors à l'étain (p. 151 et 166). - Attribution chronologique des ensembles funéraires étudiés (p. 157). - Affinités culturelles (p. 165). 		
	- Tendance à la miniaturisation des récipients (p. 129 et 192).	- Premières céramiques peintes (p. 151).	- Céramiques peintes (p. 151). - Grands volumes (p. 129 et 192).
Métal	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence de petits fragments associés aux os humains dans les tombes de l'ouest de la Suisse, absence presque complète dans l'est (p. 196). - Dépôts rares dans les deux régions (p. 196). 		
Faune	- Présence rare, large spectre des espèces (p. 236-237).	- Présence plus régulière d'espèce domestique, quartier de viande, offrande alimentaire (p. 236-237)	- Présence plus régulière d'espèce domestique, quartier de viande, offrande alimentaire (p. 236-237).
Architectures	- Fosses circulaires (p. 180). - Coffres carrés (p. 176, 179 à 191).	- Fosses circulaires (p. 180) - Coffres carrés et petits coffres rectangulaires (p. 181 et 191). - Fin d'emploi des jarres dans l'architecture (p. 181).	- Petits et grands coffres rectangulaires (p. 181, 184 et 191).
Structures de surface	- Tombes plates (p. 176). - Distance de 4 à 7 m, groupes de 10-15 sépultures (p. 42).	- Tombes plates, tumuli, cercle de pierres et fossés (p. 188 à 190). - Augmentation de la distance entre structures (p. 42).	- Tombes plates, tumuli, cercle de pierres et fossé (p. 188 à 190). - Augmentation de la distance entre structures (p. 42).
Pratiques funéraires	- Mobilier dans une jarre ou un coffre, dépôt peu abondant (p. 191)	- Augmentation du nombre des objets déposés (p. 191 et 195). - Distinction possible entre viatique et offrandes (p. 198)	- Nombre d'objets identique à la phase précédente (p. 191 et 195). - Distinction possible entre viatique et offrandes (p. 198)

Fig. 162. Tableau synoptique des principaux résultats par phases chronologiques.

cendres et ne placer que l'une des deux fractions dans la sépulture. Durant ce tri, on cherche vraiment à séparer les os humains du reste des résidus de la crémation. Les tessons et les objets métalliques fondus restent avec les cendres et lorsqu'on trouve un objet de bronze encore complet, il est cassé en plusieurs fragments. Enfin, la troisième possibilité consiste à déposer les deux fractions dans la sépulture, les cendres sont réservées dans un panier ou dans un coffre de bois, alors que les plus grosses esquilles d'os, symboles du corps, sont mises dans une urne. Les cendres sont aussi accompagnées de phytolithes d'herbacées, c'est-à-dire d'une sorte de « squelette » des plantes. Ils indiquent peut-être que le bûcher a été allumé avec des restes de paille ou que des objets réalisés avec des herbacées ont accompagné le corps sur le bûcher. Cordelettes, vanneries ou textiles, une gamme de matériaux dont nous n'avons malheureusement aucune preuve tangible.

Structure définitive

Après le ramassage des ossements et des restes d'objets qu'on tient à faire figurer dans le dépôt final, on choisit un endroit dans la nécropole, située sur une terrasse dominant le village, pour construire le monument. On creuse la fosse et on construit la structure qui recevra le dépôt. On choisit l'emplacement avec rigueur, en respectant une bonne distance entre les tombes et, peut-être, l'apparentement à l'une ou l'autre des familles et des ancêtres déposés ici depuis huit à dix générations. On va à l'ouest, si la structure est une simple fosse circulaire, alors qu'on choisit d'aller vers l'est si la tombe doit être entourée d'un fossé ou couverte d'un tumulus.

Coffre carré et tombe en jarre

On commence par creuser une fosse circulaire de 0,80 à 1 m de diamètre, dont le fond est soigneusement damé. Dans certains cas, le petit coffre contenant les os est surmonté d'une grande jarre contenant l'ensemble du viatique nécessaire au passage vers l'au-delà. La fosse est rapidement rebouchée et la jarre, couverte d'une écuelle, n'est plus visible. Quelques pierres en surface du sol rappelleront qu'un défunt est déposé ici.

Dans d'autre cas, une fois la fosse creusée, on y construit un petit coffre, nécessaire au soutien des bords et dans lequel on dépose les restes du défunt, dispersés dans le fond, et les offrandes habituelles, soit trois à cinq récipients, que l'on peut considérer comme les contenants de denrées périssables : un récipient pour les liquides, un bol ou une tasse pour boire et une ou plusieurs écuelles pour la nourriture. Dans trois tombes, on a également déposé de la graisse à l'intérieur d'une céramique. Cette graisse d'oiseaux, mêlée à du quartz pilé et recevant peut-être une mèche, faisait une lampe idéale pour éclairer l'intérieur du coffre ou pour se diriger dans le monde des morts.

À de rares exceptions près, ces petites fosses ne contiennent qu'une infime partie des restes du défunt, comme si cette présence symbolique dans la sépulture étaient suffisante et que les esquilles osseuses étaient conservées ailleurs, répandues sur les cultures ou dispersée dans l'eau des lacs ou des rivières.

Structures rectangulaires

Alors que la tradition de creuser des fosses circulaires est encore bien vivace, dans des cas exceptionnels uniquement, on

construit une sépulture plus grande et de forme rectangulaire. On y dépose des perles en or parmi les restes incinérés. Une fois que les objets habituels sont déposés, le coffre en bois est couvert d'une grande dalle qui reste visible en surface du sol. Les modes et les coutumes changent rapidement et bientôt ce type architectural devient la règle pour tous ceux dont la richesse, le pouvoir politique ou spirituel permettent d'accéder à la nécropole.

En peu de temps, les modes vont encore changer et des pratiques ancestrales sont transformées. La quantité d'esquilles osseuses déposée dans la sépulture est de plus en plus abondante, la symbolique est remplacée par le concret, on affiche son prestige en doublant ou triplant le nombre de récipients. On apporte des quartiers de viande, en plus des mets préparés qui étaient déposés dans les écuelles. La couleur fait son apparition sur la céramique : le rouge et le noir remplacent les poteries grises, beiges ou brunes. Par contre, les incrustations d'étain, de belle couleur grise, persistent encore. Les céramiques sont façonnées tout exprès pour la cérémonie et pour le dépôt dans la tombe, on en profite pour réaliser des poteries de plus grandes tailles.

Conséquence de la volonté de déposer de plus en plus de céramiques dans les sépultures, on ne peut plus disposer les offrandes, comme c'était le cas avant, par lot de trois dans une jarre. Le coffre n'est plus carré, mais rectangulaire, on regroupe les offrandes par forme ou plus précisément par fonction. On s'ingénie à ne pas mélanger les différentes offrandes, mais à les présenter groupées. Les restes du défunt, lorsqu'ils accompagnent les cendres, sont disposés dans une céramique : jatte, plat creux ou pot, plutôt que dans la jarre traditionnelle. À proximité immédiate des restes de la crémation, on disposera quelques objets personnels du défunt, ceux qui le définissent aux yeux de la société, broyeur, fusaïole, silex ou rasoir. On lui donne aussi un viatique pour le voyage, composé essentiellement de viande, de céréales et de boissons. La structure sera refermée par une grosse dalle empruntée aux anciennes sépultures, qui sont très nombreuses à cet endroit.

Alors que l'incinération était une règle presque absolue dans la nécropole, on n'hésite plus à inhumer à la périphérie des plus gros monuments, dont la tombe centrale a été recouverte d'un tertre et entourée d'un fossé ou d'une ceinture de blocs. Les autres membres de la famille profitent de ces enclos funéraires pour y faire déposer leurs cendres et jeter les restes du bûcher ou du repas cérémoniel dans le fossé.

Mais les phénomènes de mode tendent à dénaturer ces cérémonies ancestrales. Certaines personnes n'hésitent pas à faire construire des structures habituellement utilisées pour l'inhumation des corps, pratique nouvelle ou retour à un rite ancestral, qu'on accepte de plus en plus facilement, et qui vient du nord-ouest, de la Bourgogne et du Jura. Par contre, ils n'osent pas encore braver les dieux et se faire inhumer. Alors, ils empilent l'ensemble du viatique et des offrandes à une extrémité du coffre de bois, suivant ainsi le rite ancestral, mais pour combien de temps encore ? Certain prétendent que l'incinération ne disparaîtra pas complètement, même si dans d'autres villages, à l'embouchure du Boiron, les gens acceptent déjà plus facilement de se faire inhumer.

Cérémonie funéraire à Lausanne-Vidy

Après l'exposé détaillé des faits, la description minutieuse des vestiges, l'analyse approfondie de la documentation et la démonstration savante de l'interprétation et de la synthèse, ce texte propose d'animer ce froid discours scientifique. Il veut rappeler que ces monuments de bois, de pierres et de terre, ne relèvent pas que de l'architecture, que ces vases cassés et ces bronzes tordus ne sont pas qu'objets de typochronologie, que ces os calcinés dépassent l'anthropologie : ils ont appartenu à des femmes et à des hommes, qui, comme vous et nous, ont parfois connu le bonheur, mais aussi, comme vous et nous, peut-être plus souvent la souffrance. Ces vestiges sont les derniers restes d'existences fugaces, auxquelles ni la richesse ni le pouvoir n'ont offert plus, après la mort, que le témoignage d'une sépulture anonyme.

Le scénario ne peut être ni vrai ni même vraisemblable : il est totalement imaginaire, même s'il utilise, parfois jusque dans le menu détail, les connaissances qui sont les nôtres sur cette période. Il se fonde sur les découvertes de la structure 38, complétées par celles des autres sépultures de la nécropole du Bronze final de Lausanne-Vidy (VD). Les enquêtes ethnoarchéologiques menées par J.-P. Pautreau et les expérimentations de B. Lambot, sur les incinérations, ont constitué une précieuse source d'informations. Les connaissances générales sur la période ont permis d'étoffer un peu le cadre matériel, économique et socio-religieux, mais pour donner vie à ce récit, il a été nécessaire d'outrepasser largement les données objectives. Si M. Eliade et l'esprit de ses restitutions d'un monde religieux européen traditionnel ont été un peu sollicités, ce sont surtout les épopeées homériques qui ont servi de source d'inspiration, notamment au travers de l'épisode des funérailles de Patrocle. Nous avons poussé le souci de «fausse authenticité» jusqu'à reprendre le style épique, si bien rendu en français par la traduction de V. Bérard. Que le lecteur en soit averti !

Ami étranger, tu me demandes quel est mon nom, celui de ma ville et celui de mon peuple, et si les miens respectent les dieux ! Hélas ! Mon village n'est plus que ruines ballottées par les vagues du Grand Lac et le nom de mon peuple est tombé dans l'oubli, quant à moi, personne ne m'a plus appelé par mon nom depuis que l'exil m'a chassé du Beau Pays, mais je vais te raconter une histoire du temps bénî où les miens vivaient encore là-bas, celui d'un temps aujourd'hui révolu, d'une époque où les héros aux bronzes scintillants hantaient nos terres.

Les villages de notre peuple s'égrenaient le long du rivage du Grand Lac et, fermes et hameaux parsemaient la campagne. Nous sacrifions scrupuleusement aux déesses et aux dieux. La renommée de notre chef était grande, sa communauté prospère. Un grand malheur allait toutefois nous frapper, tel l'augure de notre ruine à venir.

C'était le début du printemps, mais cette année-là, la pluie n'avait cessé de tomber et, dans les champs détrempeés, les grenouilles pullulaient : elles étaient plus nombreuses que les tiges du blé d'hiver, qui peinait à lever. Nous allions être obligés de planter du millet, plus tard dans la saison. Dans les greniers, l'humidité faisait germer le grain de l'automne et les maigres feux de bûches détrempeées, qui dégageaient une âcre fumée, ne suffisaient pas à réchauffer les maisons. C'est alors qu'une épi-

démie frappa notre village. La première victime fut une vieille femme, qui s'éteignit rapidement, dans l'indifférence générale. Puis le mal atteignit des enfants, et indistinctement des femmes et des hommes valides ; les villages voisins ne furent pas épargnés. Epuisés par les fièvres et rejetant toute nourriture, les malades mouraient. Nous multiplâmes les invocations et les sacrifices, afin d'éloigner de nous cette malédiction, mais cela ne servit à rien. Finalement ce fut le tour de notre prêtre, épouse tant aimée de notre chef, compagne de sa jeunesse, de s'en aller au sombre royaume des morts qui s'étend sous la terre.

Les dignitaires des tribus voisines et alliées vinrent en nombre assister aux funérailles. Partis dès l'aube, ils arrivèrent les uns après les autres, certains en chars rapides, amenant chacun un présent. Les femmes étaient vêtues de belles robes colorées, faites du lin le plus souple. Au-dessus, leurs manteaux de laine fine étaient fixés par de longues épingle à tête décorées. Leurs lourds bracelets de bronze miroitaient au soleil encore pâle d'avril et leurs coiffures étaient des enchevêtrements compliqués de nattes, maintenues d'artistique manière. La plus belle était sans doute l'épouse du chef du Boiron, nos voisins de l'ouest, qui venait, disait-on, d'un pays plat au-delà des montagnes. Les hommes portaient des casques polis, des cuirasses épaisse et leurs épées pendaient aux baudriers. L'un d'eux arborait des cnémides de bronze, ornées de l'oiseau divin au bec en spatule.

Notre prêtre reposait dans sa maison, au centre du village. Les femmes l'avaient lavée à l'eau tiède et avaient enduit son corps amaigris d'huile fine, mêlée de miel, qui préserve les chairs, puis elles l'avaient habillée d'une longue robe de drap blanc et enveloppée dans son manteau de laine, maintenu par une petite épingle coudée, à tête renflée. Elle portait, pour tout bijou, un collier formé d'un gros grain d'ambre jaune, translucide, matière magique qui venait des lointains pays du nord, et de deux amulettes – une canine de chien et un petit coquillage de la grande mer bleue –, qui brûleraient sur le bûcher. Ses bracelets de bronze et son anneau de jambe massif seraient déposés dans le lac, en offrande à la divinité des eaux, dont le royaume communiquait avec celui des morts. Ses longs cheveux sombres, parsemés de fils d'argent, étaient nattés et ramenés, dans un filet, sur le sommet du crâne. Son visage impassible ne trahissait plus la douleur de la mort et elle semblait accueillir les derniers hommages avec une majesté retrouvée.

Deux femmes chargèrent sa dépouille sur un catafalque de bois, qui fut déposé au milieu de la place, à l'orée du village. Trois fois de suite, l'assemblée en fit le tour en pleurant et en gémissant. Un noble vieillard voûté prit alors la parole et, dans une longue plainte, évoqua la morte. Puis le catafalque fut déposé sur le char de cérémonie, tiré par un cheval altier, à la robe alezane. Et le cortège s'ébranla. Les grincements du char, sur le chemin caillouteux, rythmaient les lamentations des participants.

Sur la large terrasse, qui surplombe la rive, s'étendait la nécropole de nos ancêtres, même les plus lointains, ceux dont nous avions oublié le nom. En effet, lors de l'installation d'une nouvelle sépulture, de grandes dalles de pierre apparaissaient parfois, qui recouvravaient des ossements d'une époque où l'on ne brûlait pas les morts : ceux-ci étaient recroquevillés pour les préparer à une naissance nouvelle, dans un au-delà qui, peut-être, n'était pas le nôtre.

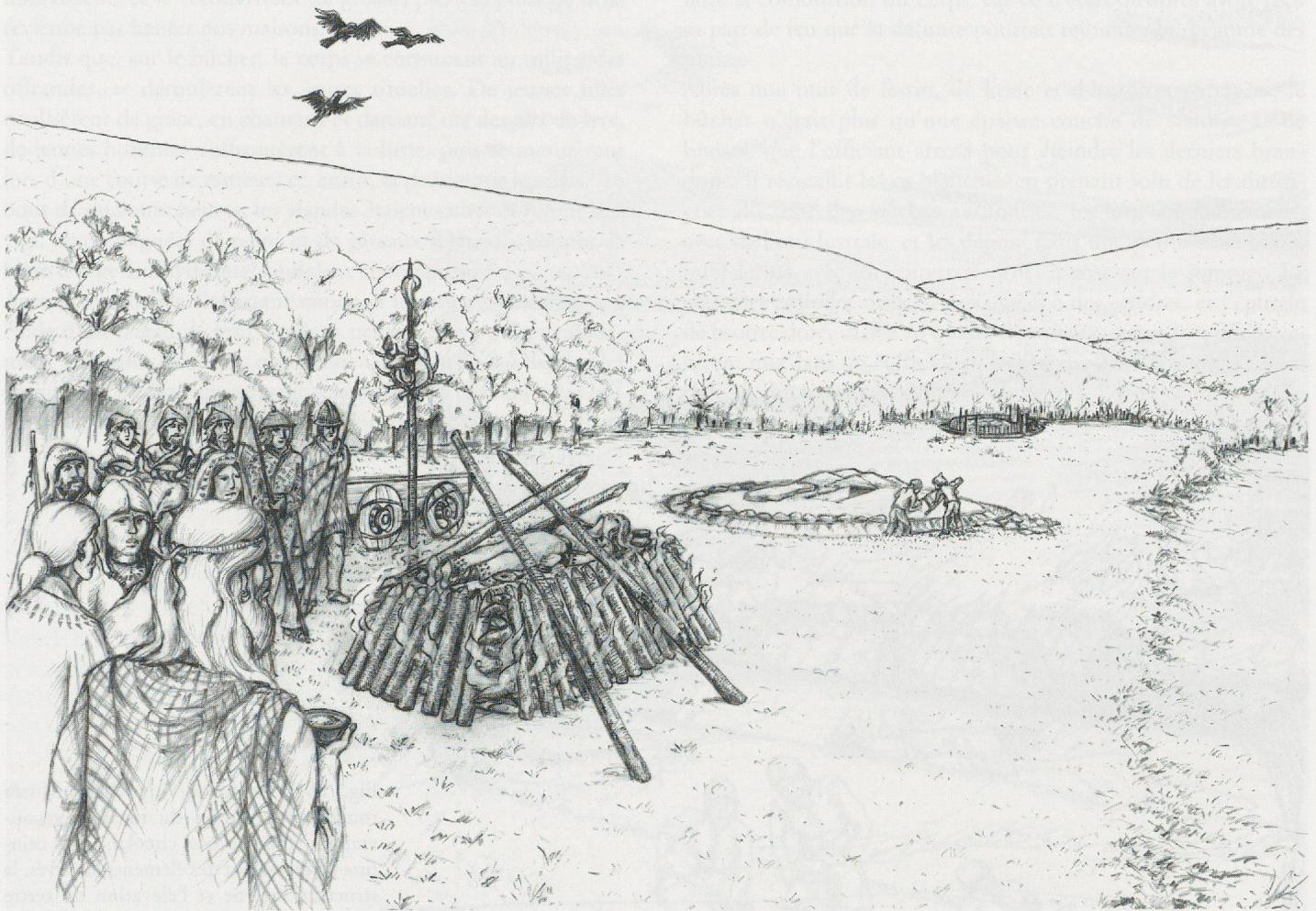


Fig. 163. Lausanne-Vidy (VD), restitution d'une cérémonie funéraire à Lausanne-Vidy (VD) durant le Bronze final. Le cadre topographique est celui des terrasses lémaniques, tel qu'il devait se présenter à Vidy. La cérémonie se déroule sur la terrasse de 10 m, unité sédimentaire qui sert également de cimetière durant tout le Bronze final. Le bûcher est inspiré des travaux de J.-P. Pautreau qui a observé des cérémonies funéraires en Asie du Sud-Est et de la réalisation d'un bûcher expérimental à Acy-Romance (Ardennes, Lambot *et al.* 1994). Les motifs des vêtements s'inspirent des décors des différentes céramiques. Les autres détails vestimentaires et les accessoires proviennent de sites Bronze final ou du début de l'âge du Fer de Suisse, d'Allemagne ou d'Autriche. Au second plan, la construction du tumulus correspond à l'idée que l'on se fait de la St38 de Vidy-Musée romain, et à l'arrière-plan de la St111 de Vidy-Chavannes 11. Pour cette dernière, entourée d'un fossé circulaire, mais sans évidence de tumulus, nous avons choisi d'illustrer un fossé contenant une palissade, comme on en rencontre dans le Bassin parisien ou le nord de la France (Lambot 1993). (dessin Max Klausener, MHAVD).

Lorsque nous arrivâmes sur place, la fosse avait été creusée dans les sables jaunes. C'était un trou oblong, de 5 pieds sur 3 et de 3 pieds de profondeur, boisé sur le fond et les quatre parois avec d'épaisses planches de chêne, d'aulne et de frêne, mortaisées aux extrémités. Sur le sol, près de l'ouverture, gisait une énorme dalle plate, récupérée lors du creusement. Dès l'aube, le bûcher avait été dressé. Il faisait 9 pieds de côté et se composait de lits de grosses bûches de chêne, coupées à l'automne dernier, alternés avec des branchages, sur une hauteur de 5 pieds. À la base, de l'écorce et de la paille en faciliteraient l'embrasement. À l'écart, deux hommes avaient dégagé une seconde fosse, rectangulaire et peu profonde, garnie abondamment de combustible recouvert de grosses pierres. Elle servirait à cuire les mets du festin.

Quatre hommes chargèrent le catafalque sur leurs épaules et le déposèrent, avec précaution, sur le bûcher. Deux grandes perches de bois furent plantées en travers, de part et d'autre du corps, pour le maintenir en place au cours de la crémation. Pen-

dant ce temps, les participants s'étaient regroupés tout autour et chacun, à tour de rôle, coupait une mèche de ses cheveux, à l'aide d'un rasoir effilé en bronze, puis venait la jeter en offrande sur la morte. En dernier, notre chef y éparpilla toute son abondante toison châtaignier, mêlée de gris, et plaça, au pied du bûcher, diverses offrandes contenues dans des vases: du miel, de l'eau lustrale, de l'hydromel et des parfums. Puis il entoura le corps de violettes odorantes, cueillies le matin même. Ensuite, il traça, avec un bâton, un large cercle de 60 pieds de diamètre, autour de la sépulture, et les hommes apportèrent, chacun, un grand bloc de pierre pour délimiter l'enceinte sacrée. Au sud-est de la chambre mortuaire, quelques-uns commencèrent à creuser une fosse allongée.

Pendant ce temps, un jeune homme amena la plus belle vache stérile de notre troupeau. Le bourreau abattit sur le col de l'animal sa lourde hache en bronze, ce qui le tua sur le coup, au milieu des clamours des femmes. Il sacrifia aussi un jeune porc, qu'il assomma à l'aide d'une massue, et un mouton, qu'il égorgea avec



Fig. 164. Lausanne-Vidy (VD) Musée romain. Restitution du tumulus recouvrant la St38. Le fossé circulaire et la ceinture de blocs sont des éléments observés, la structure interne et l'élévation du tertre n'est pas connue avec précision, mais les observations montrent qu'un parement interne non circulaire existe à quelques mètres à l'intérieur du fossé. Le bûcher, à droite, ainsi que le village sont totalement imaginaires. Ce dernier se situe plus ou moins à l'emplacement ou dans la direction présumée d'une des stations lacustres proches de la nécropole (Vidy-Les Pierrettes, Kaenel et Klausener 1990). Les zones défrichées à l'arrière-plan symbolisent les occupations de Morges (VD). (dessin Max Klausener, MHAVD).

un long couteau de bronze, et dont il recueillit le sang, dans un vase à large embouchure. Avec deux aides, il écorcha les dépouilles et préleva soigneusement la graisse, qui servit à recouvrir la défunte, afin de faciliter la combustion du corps: son âme pourrait alors s'élever comme une vapeur. Puis notre chef mit le feu au grand bûcher et désigna un officiant pour le surveiller pendant la nuit, alors que d'autres s'affairaient autour des animaux sacrifiés. Leurs membres furent coupés en premier, puis la viande fut débitée en morceaux et déposée sur les pierres déjà brûlantes du foyer. Une dizaine d'enfants recouvrirent le tout de combustible et de terre. Les cuisseaux seraient brûlés en offrande aux dieux. Mais le feu ne prenait toujours pas au bûcher funéraire, alors notre chef adressa une longue supplique à la bise du nord et lui promit de belles offrandes. Finalement, elle se leva et attisa de hautes flammes.

La mort de notre prêtresse, qui participait à l'entretien du lien fondamental entre notre monde et le cosmos, affaiblissait dangereusement l'énergie vitale de notre peuple et risquait de le mettre en péril. Aussi était-il nécessaire de renforcer au plus vite ce lien, d'offrir aux dieux une vie humaine digne de leur attention. Les anciens choisirent un jeune homme, d'environ vingt ans, au corps harmonieux et plein de vigueur, que nos guerriers avaient enlevé lors d'une razzia. Il était vêtu d'un simple pagne blanc et entravé par de solides attaches. Une terreur sacrée se lut au fond de son regard, lorsqu'il fut agenouillé de force et que le bourreau lui trancha brutalement la gorge, avec la lame aiguisée du couteau sacrificiel. Son sang gicla et inonda la terre bienfaisante. Des femmes, vêtues de la robe blanche des initiées, ramassèrent le cadavre et l'ensevelirent à même cette terre, afin que toutes les humeurs de son corps la

nourrissent, et le recouvrirent de grosses pierres, pour qu'il ne revienne pas hanter nos maisons.

Tandis que, sur le bûcher, le corps se consumait au milieu des offrandes, se déroulèrent les joutes rituelles. De jeunes filles rivalisèrent de grâce, en chantant et dansant sur des airs de lyre, de jeunes hommes s'affrontèrent à la lutte, puis se mesurèrent lors d'une course de rameurs et, enfin, la poésie prit le relais. Au bout de quelques heures, les viandes étaient cuites et furent servies, accompagnées de pains et de gâteaux. Dans les coupes, la bière d'orge et l'hydromel coulaient abondamment.

Autour du bûcher, l'officiant ramenait les fragments tombés, à l'aide d'un râteau de bois. Avec sa perche, il avait assez rapidement retourné le corps, qui s'était contracté, pour brûler les entrailles. Le crâne apparaissait éclaté et les os des membres brisés. Il rajouta quelques bûches, au sommet du foyer, pour par-

faire la combustion du corps, car ce n'était qu'après avoir reçu sa part de feu que la défunte pourrait rejoindre le royaume des morts.

Après une nuit de festin, de liesse et d'histoires partagées, le bûcher n'était plus qu'une épaisse couche de cendres et de braises, que l'officiant arrosa pour éteindre les derniers brandons. Il recueillit les os blanchis, en prenant soin de les distinguer du reste des vestiges carbonisés, les lava soigneusement, avec de l'eau lustrale, et les déposa dans une petite urne basse, qu'il ferma avec un couvercle orné, à anse sur le sommet. Le reste des esquilles brûlées, mélangées à des cendres, et l'épingle de bronze doré, cassée en quatre fragments, et soudain dérisoire, furent mis dans un coffre de bois plat, que l'officiant déposa sur le fond du caveau. Il disposa, au-dessus, l'urne et une écuelle d'eau pure. Celle-ci était joliment décorée d'un motif incrusté



Fig. 165. Lausanne-Vidy (VD) Chavannes 11, la structure 111 entourée de son fossé circulaire. On distingue le fossé circulaire et quelques dalles situées sur l'incinération centrale. Même cadre que pour l'illustration précédente (voir légende de la fig. 164, dessin Max Klausener, MHAVD).

blanc, semblable à celui du couvercle de l'urne. Notre prêtresse avait autrefois reçu, d'un noble visiteur, ces poteries en hommage. Puis, dans une coupe de joncs tressés, il mit une épaule du porc sacrifié, sur un lit de feuilles comestibles, et plusieurs pains de blé et d'épeautre. De part et d'autre du coffre, il disposa le reste des offrandes épargnées par le feu. Les récipients avaient toutefois perdu leur beau polissage sombre et le riche décor d'étain, qui ornait certains, avait fondu. À gauche du coffre, furent déposés un vase rempli de miel et un autre d'huile et, à droite, une petite tasse peinte en rouge, plongeant dans un récipient plein d'hydromel, une écuelle garnie de fleurs printanières et un gobelet à épaulement, contenant un délicat parfum de violettes. Notre chef procéda ensuite, autour de la fosse, aux trois libations, d'abord de lait miellé, puis d'hydromel et enfin d'eau pure, et jeta, dans le trou, un fragment de chacun des vases utilisés. Puis il saupoudra la fosse de farine fine, en invoquant longuement la morte. Finalement, de nombreux hommes unirent leurs forces pour faire glisser, sur la chambre boisée, la dalle de pierre, de plus d'un pied d'épaisseur.

Le lendemain et les jours suivants, plusieurs hommes creusèrent un fossé, sur le tracé du cercle sacré, et ramenèrent, du fond de la dépression, du sable gris, propre, qu'ils répandirent soigneusement sur l'ensemble de l'aire. Puis ils bordèrent de grosses pierres les limites du tertre, de plan hexagonal. À l'intérieur de celles-ci, ils commencèrent à garnir de blocs toute la surface, pour former un dôme qu'ils recouvriraient de terre. À l'effort acharné pour construire le tumulus succédait le plaisir des festins rituels, pendant lesquels les participants consommèrent force viande et burent abondamment, sans se soucier de la pénurie qui suivrait. Les reliefs des repas consacrés étaient jetés dans le fossé.

À l'écart, notre chef, accablé de tristesse, devait songer aux rites de renaissance, repoussés à cause des pluies incessantes et du

mal qui avait frappé notre village. Il faudrait sans tarder les célébrer, pour revitaliser la nature. Il se sentait très las et ses magnifiques yeux clairs, si limpides, se couvrirent d'un voile de mélancolie. L'impétuosité de sa jeunesse l'avait quitté, mais il saurait puiser, dans sa longue expérience et la force de la maturité, le courage nécessaire pour guider son peuple, déboussolé par les facéties du climat et la terrible épidémie.

Ainsi sous sa férule, à la fois sage et audacieuse, notre peuple connut une nouvelle prospérité. De notre village, établi au bord du lac, nous voyions s'élever les tertres imposants des sépultures, implantées sur la terrasse qui domine le rivage. À chaque printemps, nous célébrions le souvenir des défunt et, pour revitaliser les liens cosmiques, nous procédions à de nouveaux sacrifices animaux ou humains, dont les os étaient ensevelis, dans de petites fosses, en bordure des tumuli. Puis un jour, notre chef mourut, lui aussi. Ses ancêtres, lui, puis ses descendants veillaient encore longtemps, pensions-nous, sur notre communauté, ses hameaux, ses champs, ses forêts, sur l'ordre sacré qui perpétue toutes choses, le cycle des saisons, la vie et la mort. Et pourtant, aux pluies succéderent des pluies plus abondantes encore et, peu à peu, nous dûmes abandonner nos villages lacustres. Les épidémies ravagèrent notre peuple et, lorsque de l'orient arrivèrent des guerriers aux armes de fer, nous n'étions plus que quelques centaines pour défendre la terre de nos ancêtres. Ils nous chassèrent et s'installèrent dans nos maisons, moissonnèrent nos champs, engrossèrent nos femmes. Le lien sacré entre notre peuple et les dieux était rompu pour toujours.

Notes

¹ Pautreau, in: Lambot *et alii* 1992, p. 306.

² Courtois et Constantin, in: Lambot *et alii* 1992, p. 303.